Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 89 (1962)

Heft: 3

Artikel: L'Armailler et la Parisienne

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-232723

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'Armailler et la Parisienne

Un beau jour de juillet, des étrangers étaient montés à la Vieille Grange Lorin pour manger la crème. Il y avait dans la bande deux ou trois jeunesses très bien attifées, qui riaient toujours, qui regardaient partout, qui étaient étonnées de tout comme si elles n'avaient jamais rien vu : ça devait être des Parisiennes!

Il y en avait une surtout qui n'avait pas froid aux yeux. Elle avait fait sonner, les unes après les autres, les clochettes: teupons, tercots, sonnailles... pendues dans la chambre; elle avait voulu s'asseoir sur le boutacu et se promener un peu avec; elle s'était passée à l'épaule la tâche au sel avec le petit cornet de serré frais. Comme l'armailler apportait sur la table le dietse rondot — de crème, elle voulut le plus grand bol et la cuillère de bois du fromager, celle qui était la mieux sculptée, celle qu'il ne prêtait qu'à sa bonne amie, tout ca pour être redouillée à la troisième cuillerée. Elle prit dans sa

poche un petit machin qu'elle dévissa et fit couler deux ou trois gouttes sur un bout de sucre qu'elle suça. Ça la remit de bonne humeur.

L'armailler, qui la regardait faire, était un beau garçon de vingt ans, bien frais, tout rond. Elle lui dit, pour faire rire les autres :

- Dites-moi, Monsieur, est-ce que vous vous ennuyez par ici?
 - Jamais.
- Oh! je comprends cela. Quelle vie délicieuse on doit passer dans cet air parfumé, au sein de cette belle nature, à quelques pas de la belle forêt!... Comme je serais heureuse de vivre ici!... Tiens!... une idée... Dites voir, mon beau Monsieur?...
 - Demoiselle?
- Voulez-vous vous marier avec moi?
 - Alors!... Oh! que non!
 - Ah!... et pourquoi?
- Parce que, dit l'armailler en regardant l'écurie, parce que, pour vous garder, vous me feriez plus de maux que toutes mes autres bêtes à la fois!

SI VOUS ALLEZ...

... à Mollens, vous pourrez voir la façade du charmant château, aux lignes admirablement proportionnées dans leur simplicité. C'est le dernier château construit chez nous avant la Révolution. Il le fut en 1791 par Alexandre de Wattewille, gouverneur d'Aigle.

Il y a environ un siècle et demi, cet aimable village fut l'objet d'une célébrité dont il se serait sans doute passé. Un habitant de ce lieu, qui se prétendait être au mieux avec le Diable, fit miroiter à certains amateurs, un peu trop intéressés aux biens de ce monde, l'existence d'un trésor caché. S'amusant de leur crédulité, il faisait apporter, en certains lieux mystérieux, des vivres et liquides pour « amadouer » le Malin. Inutile de le dire, il les partageait avec des comparses. Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse. Plainte fut déposée et le héros fut traduit devant le Tribunal d'Aubonne où, dit-on, jamais les juges ne rirent autant qu'à cette audience, tant l'accusé s'amusa aux dépens des amateurs du trésor caché. Longtemps encore, on parla dans la contrée du « Diable de Mollens ».

Ad. Decollogny.